

Robert-Lionel Séguin et sa collection ethnologique : démarches, méthode et réseau

Robert-Lionel Séguin: The methods, procedures and scope of his ethnological collection

Laurence Provencher-St-Pierre

Volume 19, 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1082743ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1082743ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Provencher-St-Pierre, L. (2021). Robert-Lionel Séguin et sa collection ethnologique : démarches, méthode et réseau. *Rabaska*, 19, 105–122. <https://doi.org/10.7202/1082743ar>

Résumé de l'article

La collection de plus de 20 000 objets accumulés par Robert-Lionel Séguin demeure l'un des résultats les plus visibles de l'héritage de cet ethnologue passionné. À la fin des années 1970, Séguin amorce la rédaction de fiches d'objet détaillées. Que nous apprend ce premier travail d'inventaire ? D'abord, il s'agit de présenter le contenu de ces fiches et d'en extraire les éléments les plus révélateurs de son collectionnement. Puis, le croisement de ces données avec d'autres documents d'archives, comme la correspondance entre Séguin et le folkloriste Luc Lacourcière, expose le déploiement de son réseau d'informateurs et du rôle central de celui-ci dans sa démarche de collecte. Enfin, documenter cette collection par ses archives permet d'ouvrir la réflexion sur le projet scientifique de ce chercheur-collectionneur.

Robert-Lionel Séguin et sa collection ethnologique : démarches, méthode et réseau

LAURENCE PROVENCHER-ST-PIERRE

Postdoctorante

Laboratoire de muséologie et d'ingénierie de la culture (LAMIC)

Université Laval

Collection d'étude et étude des collections

L'œuvre de l'ethnologue Robert-Lionel Séguin (1920-1982) est immense et sa collection d'étude de plus de 22 000 objets ethnologiques qu'il conservait chez lui, à Rigaud, n'en représente qu'une partie¹. Toutefois, ce projet de collection était au cœur de sa démarche scientifique et demeure aujourd'hui l'un des résultats les plus visibles de son héritage. Jusqu'à son décès, il consacre ses ressources et son énergie à son développement. Achetée par l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) en 1983, cette collection privée acquiert par la suite un statut muséal en devenant la collection initiale du Musée des arts et traditions populaires². Puis, elle obtient un statut patrimonial en 2018, alors qu'elle est reconnue par la *Loi sur le patrimoine culturel* et classée au *Registre du patrimoine culturel* du Québec. Ayant été peu accessible aux chercheurs par le passé, la collection Robert-Lionel Séguin n'a pas fait l'objet d'études spécifiques et les inventaires réalisés au cours des ans demeurent partiels ou peu détaillés. Or, son classement récent rend impérative la mise à disposition de la documentation de cet ensemble qui représente un cas majeur au Québec.

L'étude des collections particulières et des collectionneurs privés a établi de manière explicite qu'une collection totalise plus que la somme des artefacts qui la composent. Révélatrice de pratiques individuelles, sociales

1. Robert-Lionel Séguin considérait sa collection comme un tout indivisible comprenant les livres de sa bibliothèque, ses archives historiques et ses objets qu'il nommait ses « archives figurées ». Dans cet article, le terme collection renvoie aux archives figurées, soit à l'ensemble des objets matériels amassés par Séguin et aujourd'hui conservés au Musée Pop de Trois-Rivières.

2. Inauguré en 1996, le Musée des arts et traditions populaires du Québec, situé à Trois-Rivières, devient le Musée québécois de culture populaire en 2001, puis le Musée Pop en 2018.

et culturelles, une collection doit être considérée dans sa complexité et inscrite en relation avec les différents contextes qui permettent sa création, sa conservation et sa transmission³. Parmi les divers types de collections, la collection d'étude se distingue en étant « constituée d'objets rassemblés en vue d'utiliser les éléments recueillis pour des travaux de recherche⁴ ». Elle s'inscrit dans un mode de collectionnement qui fait apparaître la figure du chercheur-collectionneur. L'analyse de ce type de collection renseigne sur les « pratiques savantes ordinaires⁵ » d'intellectuels qui ont contribué à l'avancement des connaissances et à l'énonciation du savoir. Pour documenter ce « travail savant en action », les archives des chercheurs constituent une source privilégiée⁶.

Collection ethnologique d'envergure nationale assemblée par un chercheur reconnu, la collection Robert-Lionel Séguin se caractérise par son ampleur et par le statut d'intellectuel qu'avait celui qui l'a constituée. Pionnier des études en culture matérielle au Québec et auteur prolifique, Séguin a jeté les bases de l'ethnologie historique québécoise, mais est souvent resté muet sur sa démarche et son approche théorique. Ses méthodes de recherche sont peu documentées et les questions sur sa collection demeurent nombreuses : comment l'a-t-il développée, organisée et utilisée ? Quels critères ont orienté ses choix ? Quels sont les acteurs qui ont participé à sa construction ? Quelques années avant son décès, Séguin entreprend de dresser l'inventaire de sa collection. Que nous apprend celui-ci ? S'intéresser aux contextes d'élaboration des inventaires et, plus spécifiquement, aux activités de classification et de documentation des objets de collection, révèle un ensemble de gestes, d'idées et de valeurs qui agissent à la fois comme moteur et produit d'un certain rapport à la culture⁷. Ce travail, que Séguin n'aura jamais le temps de terminer, rend compte du large spectre de thématiques qu'embrasse sa collection et permet de jeter un premier regard sur ses pratiques savantes. Dans un premier temps, il s'agit de présenter le

3. Thierry Bonnot, *La Vie des objets : d'ustensiles banals à objets de collection*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2002 ; Nathalie Hamel, *La Collection Coverdale : la construction d'un patrimoine national*, Québec, PUL, 2009 ; Julien Bondaz, « Entrer en collection. Pour une ethnographie des gestes et des techniques de collecte », dans *Les Cahiers de l'École du Louvre*, n° 4, avril 2014, p. 24-32.

4. André Desvallées et François Mairesse, *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 577.

5. François Mairesse et Joëlle Le Marec, *Enquête sur les pratiques savantes ordinaires : collectionnisme numérique et environnements matériels*, Latresne, Bord de l'eau, 2017.

6. Jean-François Bert, *L'Atelier de Marcel Mauss. Un anthropologue paradoxal*, Paris, CNRS, 2012.

7. Nathalie Heinich, *La Fabrique du patrimoine : de la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2009 ; Gérard Régimbeau, « Introduction », *Culture & Musées*, n° 22, 2013, p. 13-24 ; Fredrik Svanberg, « The World as Collected ; or, Museum Collections as Situated Materialities », dans *The international handbooks of museum studies*, vol. 1, *Museum Theory* sous la direction de S. Macdonald *et al.*, Chichester, John Wiley & Sons Ltd., 2013, p. 389-415.

contenu de cet inventaire et d'en extraire les éléments les plus révélateurs de son collectionnement : le type d'informations consignées, le système de classification développé, les modes d'approvisionnement et la provenance des objets. Dans un deuxième temps, le croisement des fiches d'inventaire, dont le contenu se limite généralement à des informations brèves et techniques, avec d'autres documents d'archives, illustre le déploiement graduel de son réseau d'informateurs et du rôle central joué par celui-ci dans sa démarche de collectionnement. Aborder les archives figurées de Séguin sous cet angle entraîne, enfin, une réflexion sur le projet scientifique initial de ce chercheur-collectionneur et les caractéristiques de sa démarche.

Précisions méthodologiques

Cet article s'appuie sur les données recueillies dans le cadre d'une recherche postdoctorale dont un des objectifs est de documenter la constitution de la collection Robert-Lionel Séguin et son développement dans les différents moments de son histoire⁸. Il rend compte du premier volet de cette étude qui porte sur la phase privée de la collection. Cette recherche a débuté en janvier 2020 par l'observation directe des objets conservés au Musée POP de Trois-Rivières et la consultation de leurs dossiers manuscrits. Une fois ce processus de collecte de données enclenché, la première surprise a été de retracer dans certains dossiers d'objets des fiches d'inventaire qui semblaient avoir été rédigées par Séguin. Ces fiches jaunes, légèrement cartonnées et identifiées au nom du ministère des Affaires culturelles renfermaient une part de mystère. Il fallait d'abord confirmer que Séguin en était l'auteur, évaluer le type d'information qu'elles contenaient et estimer leur nombre. Cela fait, un repérage systématique a permis de retracer 1 420 fiches d'inventaire dispersées dans les dossiers d'objets et dans deux boîtes d'archives du Musée POP⁹. Leur contenu a ensuite été compilé, normalisé et analysé quantitativement. Puis, ces données ont été croisées avec certains documents tirés des archives personnelles de Séguin¹⁰. Dans cet

8. Intitulé « Les Collections d'étude et le rôle du chercheur-collectionneur dans la définition, la diffusion et la transmission du patrimoine culturel : l'exemple de la collection Robert-Lionel Séguin », ce projet a obtenu l'appui du FRQSC (2020-2022). L'auteure tient à remercier l'équipe des collections du Musée POP pour son accueil et son soutien.

9. L'une de ces boîtes contenant plus de 600 fiches conserve les traces de l'organisation du travail de Séguin. Celles-ci y sont classées par cotes et divisées en sous-catégories à l'aide de séparateurs qu'il a lui-même confectionnés.

10. Les archives de Robert-Lionel Séguin aujourd'hui conservées au Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges (CAVS) regroupent plusieurs fonds dont celui des archives personnelles du chercheur. Ce fonds, d'un volume de 33 m³, contient les documents en lien avec sa vie privée, ses recherches, la formation de sa collection, son rayonnement professionnel et ses écrits (Claude Lessard, *Répertoire numérique détaillé des archives personnelles de Robert-Lionel Séguin*, Trois-Rivières, UQTR, Service des Archives, 1992). Dans le cadre du présent projet de recherche, seule une fraction de ce corpus documentaire a été dépouillée jusqu'à maintenant, soit une part des documents en lien avec la collection ainsi

imposant corpus documentaire, la découverte de quelques lettres signées par Luc Lacourcière et dans lesquelles il était question de la collection m'a ensuite mené aux Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval (AFEUL) à la recherche des missives que Séguin aurait pu à son tour adresser au folkloriste. J'y ai retracé les lettres originales de l'ethnologue conservées par Lacourcière et auxquelles il avait méticuleusement joint une copie dactylographiée de ses propres réponses. Ainsi, ce sont les résultats d'une première analyse croisée des fiches d'inventaire rédigées par Séguin, des extraits de ses archives personnelles et de sa correspondance avec Luc Lacourcière qui sont exposés dans cet article.

Un premier inventaire de la collection Robert-Lionel Séguin

Fin mars 1977, au retour de vacances à Cuba avec sa femme et deux couples d'amis, Robert-Lionel Séguin est hospitalisé pendant trois semaines à la suite d'un infarctus. À ce moment, Séguin est professeur d'ethnologie québécoise et directeur du Centre de documentation en civilisation traditionnelle (CDCT) à l'UQTR. De son lit d'hôpital, il adresse des missives à ses collègues à qui il annonce sa convalescence, précisant que, s'il se voit obligé de réviser son calendrier des prochaines semaines, cette période de repos ne devrait pas l'empêcher de poursuivre ses activités de recherche¹¹. De retour à la maison, Séguin, incapable d'immobilité, installe son lit dans le salon, à proximité de son bureau où il ne cesse de travailler¹². Il est hospitalisé à deux reprises par la suite entre mai et juillet 1977. Au terme de son dernier séjour à l'hôpital, il se doit de ralentir ses activités. Il écrit alors au directeur du département des sciences humaines de l'UQTR afin de lui faire part de son projet d'inventaire de sa collection :

Monsieur le Directeur,

Je rentre d'un troisième séjour à l'hôpital, cette fois sur un bon pied, puisqu'on a trouvé, m'a-t-on dit, la cause de mes récentes rechutes. On m'a gavé d'antibiotiques. Et tout s'annonce pour le mieux.

Malheureusement, la convalescence sera longue. Pour le moment, trop parler m'épuise. Bref, je ne pourrai professer avant plusieurs mois. Devant la tournure des événements, les autorités de l'Université me chargeraient de dresser un inventaire détaillé de mes collections ethnographiques, lesquelles, comme vous le savez, constituent les véritables archives figurées de la civilisation traditionnelle du Québec. L'Université, qui met l'accent sur les Études québécoises, est l'« héritière » naturelle de ce matériel ethnographique. Ce travail d'inventaire n'est pas improvisé. Il en a été question, l'an dernier, lors

que sa correspondance personnelle et professionnelle.

11. R.-L. Séguin à P. Senay, 20 avril 1977, CAVS, P152, 3.1.16.

12. Marcel Brouillard, *L'Homme aux trésors : Robert-Lionel Séguin*, Montréal, Québec/Amérique, 1996, p. 153-156.

d'une entente intervenue entre l'Université de Trois-Rivières et le Ministère des Affaires culturelles du Québec¹³.

J'ai tenu à vous faire part de ce projet, auquel je serais affecté pour la prochaine année, afin que vous puissiez faire les observations et les commentaires que vous jugerez à propos [...].¹⁴

De septembre 1977 à mai 1978, Séguin entame l'inventaire de sa collection, un travail qu'il accomplit seul en y consacrant deux ou trois heures par jour¹⁵. Pour réaliser cette tâche, il utilise des fiches identifiées ainsi : Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Inventaire des biens culturels¹⁶.

Chaque fiche correspond à une feuille (28 cm x 43 cm) pliée sur elle-même qui forme un seul feuillet. Elles sont numérotées à l'encre rouge dans le coin supérieur droit. Sur le premier côté, sont inscrites les informations permettant d'identifier l'objet : sa cote, la mention de son appartenance à la collection Séguin et une section nommée « typologie », qui se décline en six champs à compléter (catégorie, identification, désignation, fabricant, date, provenance). L'intérieur est réservé à la description physique (matériaux, techniques, finis ou colorations, formes ou structures, dimensions, détails, marques, décors). Un endroit est également destiné à l'insertion d'une photographie. Or, aucune des fiches retracées n'en possède. Au verso, on retrouve les sections suivantes : fonction, remarques, enquêtes, bibliographie et note. Outre l'espace réservé à la fonction et, occasionnellement, celui de la bibliographie dans lequel Séguin réfère à ses propres publications, ces sections demeurent vides. Le chercheur se contente de se désigner, au bas de la page, comme « enquêteur » et ajoute la date approximative d'acquisition de l'objet, lorsqu'il la connaît.

Numéros, cotes et classifications

L'inventaire produit par Séguin est partiel. Au terme de l'exercice, il aura inventorié les objets conservés au rez-de-chaussée et à l'étage de sa

13. Les négociations entre Robert-Lionel Séguin, l'UQTR et le ministère des Affaires culturelles concernant l'achat de la collection s'étirent sur plus d'une décennie. Ce n'est qu'après le décès de Séguin qu'une entente est conclue. L'inventaire de Séguin, puis l'évaluation de la valeur marchande de la collection qui est réalisée en 1979 par Michel Lessard, Paul Carpentier et Jean Simard s'inscrivent dans ce contexte de vente.

14. R.-L. Séguin à M. D'Amours, 20 juillet 1977, CAVS, P152, 3.1.16.

15. Robert-Lionel Séguin, « Commentaires de R.-L. Séguin relatifs au rapport du comité d'évaluation de sa collection », 25 avril 1979, p. 3.

16. En 1974, le ministère des Affaires culturelles crée le Service des inventaires rattaché à la Direction du patrimoine. La période 1974-1983 correspond à une décennie très dynamique sur le plan patrimonial au Québec et est marquée par l'apogée de la production d'inventaires thématiques et de macro-inventaire du patrimoine. Jean Simard, « L'Inventaire du patrimoine a soixante-dix ans », *Les Cahiers des Dix*, n° 48, 1993, p. 201-224.

3

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
DIRECTION GÉNÉRALE DU PATRIMOINE
INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS

ETHNOGRAPHIE
EURO-QUEBÉCOISE

COTE
S - A. a. 1. 1. 3.

REFERENCE

Nom et lieu Coll. R.-L. Séguin, Rigaud.

TYPOLOGIE

Catégorie Arts populaires

Identification pictural (encre sur papier)

Désignation(s) Dessin à l'encre; la faiseuse de chandelles

Fabricant Oeuvre de Marie (Mary) Bouchard, Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix.

Date vers 1940

Provenance Acheté de son frère Lucien Bouchard, sculpteur du Moulin-à-César, Baie-Saint-Paul, automne 1966.
Décédée depuis quelque vingt-cinq ans, Marie Bouchard est considérée comme l'un des peintres naïfs les plus réputés du Québec.

Figure 1
Exemple d'une fiche d'inventaire rédigée par Robert-Lionel Séguin

Source : Fiche d'inventaire 3, p. 1. Dossier d'objet 1983.10157, Musée Pop

résidence ainsi qu'une part d'un de ses hangars. Bien qu'il ne s'agisse que d'une fraction de sa collection, cet inventaire forme un corpus cohérent et représentatif de sa démarche. L'analyse des fiches révèle l'approche structurée de l'ethnologue. Minutieux et ordonné, il enregistre, numérote et classe ses objets par catégorie. Sa méthode de travail est quasi muséale. Une cote est attribuée à chaque objet. Dans la majorité des cas, cette cote est aussi inscrite directement sur la pièce, à l'encre ou au crayon.

La cote alphanumérique renvoie au système de classification développé par Séguin qu'il expose dans un document de 26 pages, non daté et intitulé « Système du classement de la collection R.-L. Séguin dressé par lui-même ». Ce document, dont le Musée Pop conserve une copie dans ses archives, est la clé sans laquelle il serait impossible de comprendre la catégorisation adoptée par le chercheur. Dans celui-ci, Séguin n'explique pas sa démarche, mais énumère l'ensemble des composantes de son système de classement et précise le nombre d'objets inventoriés dans chacune des sous-catégories.

Les cotes qu'il attribue à chaque objet témoignent d'abord de leur appartenance à la collection en débutant toujours par la lettre S, pour Séguin. Ensuite, elles rattachent l'objet à un thème général¹⁷, à une origine culturelle¹⁸ et à une ou plusieurs sous-catégories. Le découpage des sous-catégories est parfois fonctionnel, typologique, technique ou thématique. Le dernier numéro est sériel, Séguin précisant s'il s'agit du 1^{er}, 2^e, 3^e, etc. objet classé d'une même sous-catégorie. Enfin, pour un objet ayant plusieurs pièces ou un ensemble d'objets, Séguin ne rédige qu'une fiche, mais attribue à chaque unité une lettre (a, b, c, d, e, etc.). L'origine de ce système de classification complexe reste à confirmer¹⁹. Toutefois, l'organisation des fichiers du CDCT qu'il dirige, ses propres fiches documentaires qu'il conservait chez lui dans un meuble prévu à cet effet et les tables des matières de ses publications tendent à démontrer que Séguin a, tout au long de sa carrière, organisé ses données autour d'un découpage thématique général qu'il a peaufiné au cours des ans.

Ce type de classification thématique appliquée à une collection pose néanmoins un certain nombre de limites au catalogueur. Par exemple, quoi faire devant un objet pouvant relever de deux thématiques ? Séguin répond à cette question avec une certaine irrégularité. Parfois, il rédige deux fiches. C'est le cas des moules à sucre auxquels il attribue toujours deux cotes : l'une classant l'objet dans la catégorie des arts populaires et l'autre dans celle des moules et matrices. Plus fréquemment, il privilégie l'une ou l'autre des catégories applicables. Ces choix ne sont pas anodins et renseignent aujourd'hui sur ce qui intéressait d'abord Séguin dans cet objet. Par exemple, la classification d'une photographie sur zinc d'un enfant dans la catégorie

17. Séguin identifie seize catégories : arts populaires ; arts traditionnels ; Homme ; habitation ; mobilier ; aménagement intérieur ; ustensiles ; poterie ; verrerie ; chasse ; pêche ; moules, matrices gabarits et patrons ; instruments aratoires et horticoles ; outillage ; cheptel ; transports.

18. À partir des années 1960, Séguin développe une démarche d'ethnologie comparée qui l'amène à réaliser régulièrement des séjours d'étude en Europe, surtout en France. Il rapporte de ses voyages certains objets qu'il intègre ensuite à sa collection. Pour les distinguer, Séguin attribue la lettre « a » aux objets d'origine québécoise et la lettre « b » au matériel français ou étranger.

19. Soulignons l'hypothèse que Séguin se soit inspiré des découpages thématiques du Musée national des Arts et traditions populaires de Paris. Il a effectué six séjours de recherche dans cette institution et a entretenu des liens avec Jean Cuisenier successivement conservateur et directeur du Musée.

« arts populaires » révèle que Séguin s'intéresse dans ce cas à l'encadrement sculpté plutôt qu'à l'élément encadré²⁰. Dans un autre cas, Séguin met de côté l'aspect fonctionnel d'une lampe électrique au profit de la valeur artistique de la pièce dont le pied a été sculpté par André Bourgault²¹. L'objet est alors identifié comme une sculpture et classé dans la catégorie « art traditionnel » plutôt que dans « aménagement intérieur » qui comprend la sous-catégorie « luminaire ». Le travail de numérotation accompli par Séguin dépasse ainsi l'objectif de quantifier le contenu de sa collection. Par l'attribution d'une cote, il cherche à organiser l'ensemble, situer les objets les uns par rapport aux autres et à orienter le regard de l'observateur.

Une cartographie de la collection

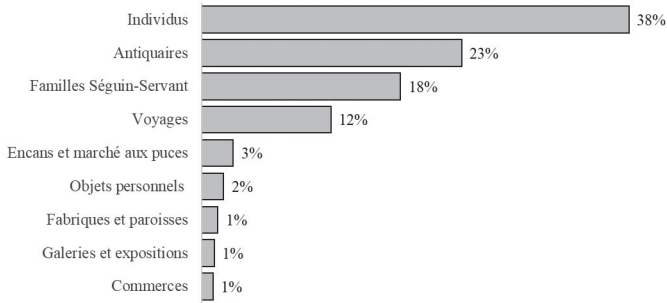
L'inventaire conserve également des traces de la trajectoire de certains objets de la collection et plus particulièrement de leur acquisition par Séguin. Dans la section réservée à la provenance, le chercheur consigne quelques notes, généralement brèves et factuelles, précisant d'où provient l'objet, de qui il l'a acquis et à quel moment. Toutefois, cette section n'a pas été complétée de manière systématique. Certaines fiches ne contiennent aucune indication, alors que d'autres présentent des informations incomplètes qui ne permettent pas de déterminer, par exemple, si le lieu mentionné renvoie au lieu de fabrication, d'utilisation ou d'acquisition de l'objet. Néanmoins, pour 944 fiches²², Séguin a consigné des informations suffisamment détaillées rendant possible une première cartographie de sa collection dans laquelle s'entrecroisent des lieux, des moments et des personnages.

Les fiches d'inventaire mettent en évidence les principales sources d'approvisionnement de Séguin. Bien que l'échantillon analysé ne représente qu'une fraction de la collection, l'inventaire documente dans quel rapport l'ethnologue pouvait avoir recours à ces différentes sources pour construire sa collection. De l'ensemble, trois pôles principaux se dégagent : les individus (38 %) qui vendaient ou donnaient des objets à Séguin, les antiquaires (23 %) et les membres de sa famille (18 %). Cette dernière catégorie se compose des objets provenant surtout de ses grands-parents maternels, de sa mère, de ses oncles et de la famille de son épouse Huguette Servant. Cet élément vient illustrer l'importance du réseau familial dans la

20. Fiche d'inventaire 176, Musée Pop.

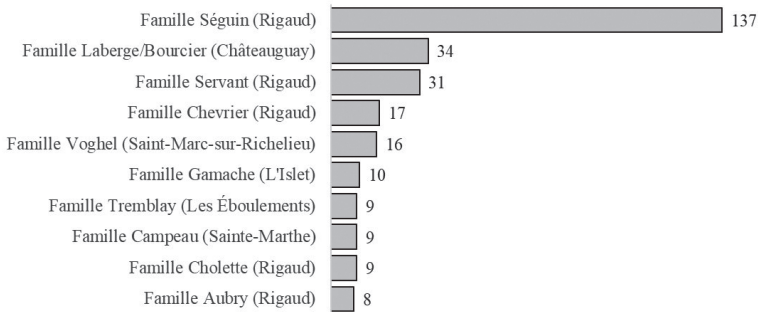
21. Fiche d'inventaire 356, Musée Pop.

22. Ce nombre exclut les fiches rédigées en double par Séguin et auxquelles il attribuait des cotes différentes. Il exclut également un lot de 80 fiches retirées du corpus, car elles renvoyaient à une même sous-collection de 80 morceaux de papier-tecture provenant de la même source. Séguin ayant l'habitude de ne produire qu'une fiche lorsqu'il inventorait un ensemble d'objets, la production dans ce cas-ci d'une fiche par échantillon venait biaiser les résultats de l'analyse. Une seule fiche a été conservée dans le corpus analysé.



Graphique 1
Sources d'approvisionnement des objets de la collection (en pourcentage)

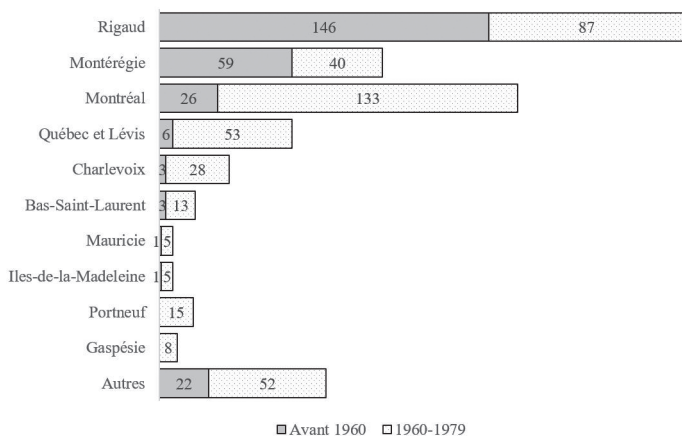
construction de la collection. Une part des fiches (2 %) renvoient aussi à des objets directement reliés à sa vie personnelle et surtout à son enfance : jouets, robe de baptême, chaise-haute, etc. Outre les membres de sa famille qui agissent selon les cas comme fabricants, utilisateurs ou donateurs des objets, le corpus identifie d'autres familles ayant participé à la constitution de la collection et qui se distinguent par leur récurrence.



Graphique 2
Les dix familles les plus citées

Les fiches permettent également d'illustrer l'élargissement géographique de la collection. Si, au départ, Séguin collectionne surtout des objets provenant de Rigaud et de ses alentours, on constate une diversification des provenances pour la période 1960-1979²³.

23. Séguin affirme s'être consacré à ce travail d'inventaire jusqu'en mai 1978 (« Commentaires de R.-L. Séguin », *op. cit.*, p. 3.). Toutefois, quinze fiches renvoient à des objets acquis postérieurement, soit entre juillet 1978 et juin 1979.

Graphique 3²⁴

Lieux d'acquisition des objets selon la période (en nbr de fiches)

Bien que les fiches d'inventaire mettent au jour les sources d'approvisionnement, le rôle de certaines familles dans le développement de la collection et l'élargissement géographique graduel des lieux de collecte, un premier dépouillement des archives personnelles du chercheur et de sa correspondance professionnelle vient contextualiser ces données préliminaires.

Un réseau en construction : la correspondance Séguin-Lacourcière

Robert-Lionel Séguin et Luc Lacourcière sont deux figures marquantes du développement et de la reconnaissance de l'ethnologie au Québec. Au fil des ans, les deux chercheurs reconnus deviennent collègues et amis. Ils sont tous les deux professeurs, membre de la Société des Dix et fréquentent les mêmes cercles professionnels. Pendant près de trente ans, ils entretiennent une correspondance irrégulière entrecoupée de périodes de silence, de rencontres en personne et d'échanges téléphoniques. Les archives gardent les traces d'échanges polis et souvent brefs. À plusieurs occasions, Séguin fait appel au directeur des Archives de folklore pour des lettres de recommandation et diverses procédures administratives. Il lui fait aussi parvenir des copies de ses nouvelles publications, des envois auxquels son interlocuteur répond par de brefs remerciements. Quelques lettres concernent plus spécifiquement la collection et éclairent certaines pratiques de Séguin. Elles témoignent du développement graduel de son réseau d'informateurs, de son intérêt croissant pour l'ethnologie et de l'influence qu'a pu avoir Lacourcière sur ce plan.

24. Ce graphique exclut les fiches renvoyant aux objets acquis par Séguin à l'étranger.

Les premiers échanges entre les deux hommes dont les archives ont gardé la trace remontent à 1955. À l'époque, le professeur Lacourcière dirige les Archives de folklore depuis une dizaine d'années et est déjà une figure incontournable de la discipline. Séguin, quant à lui, a 35 ans. Il a obtenu une licence en sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal en 1951. Il travaille comme archiviste-paléographe aux Archives judiciaires de Montréal et comme rédacteur en chef de *La Presqu'île*, un hebdomadaire régional qu'il a cofondé. Il a déjà publié plus d'une trentaine d'articles historiques et généalogiques. Si ses recherches personnelles portent sur des sujets qui relèvent de plus en plus des études de folklore, il n'a pas encore été introduit à la discipline. C'est d'abord pour son expertise de terrain que Séguin s'adresse à Lacourcière le 21 janvier 1955 :

Monsieur Lacourcière,

Pour compléter, le plus possible, ma collection de pièces canadiennes, je suis à la recherche d'un crochet (en bois, plus tard on le fabriquait de fer) dont on se servait autrefois pour lier la paille des toits [*sic*] de chaume.

À cet effet, je me permets de faire appel à vos connaissances de folkloriste. Ce genre de toiture [*sic*] était en vogue dans votre région. Pourriez-vous me dire comment je pourrais me procurer pareil article ? Peut-être connaissez-vous des vieilles familles ? Ou encore, pourrais-je insérer des annonces dans un journal local ?²⁵

Dans les années 1950, Séguin n'a pas encore construit son large réseau d'approvisionnement lui permettant de développer sa collection. La publication d'annonces dans les journaux locaux est une stratégie qu'il utilise pour acquérir de nouveaux objets. Il peut, de cette manière, rejoindre un lectorat ciblé tout en annonçant précisément ce qu'il recherche. Il reçoit par la suite des propositions de lecteurs prêts à lui vendre ceintures fléchées, dévidoir, rouet et autres « objets anciens »²⁶. Cette stratégie ne sera néanmoins pas nécessaire dans ce cas, puisque Lacourcière lui répond :

Cher monsieur Séguin,

Je m'excuse d'avoir retardé à répondre à votre lettre du 21 janvier. Mais je puis vous assurer qu'il me sera assez facile, dès que les routes seront praticables dans les rangs du comté de Charlevoix, de vous trouver les liens dont vous parlez pour fixer la paille des toits de chaume. [...] ²⁷.

Enthousiaste, Séguin rédige cette réponse :

25 R.-L. Séguin à L. Lacourcière, 21 janvier 1955, AFEUL, P178/C5/2,126.

26. Ses archives personnelles conservent des lettres reçues en réponse à ses annonces. Voir CAVS, N. Guérin à R.-L. Séguin, [1952], P152,3.8.11.18 ; R. Schinck à R.-L. Séguin, 13 août 1953, P152, 3.8.11.12 ; J.E. Bougie à R.-L. Séguin, 17 août 1953, P152, 3.8.12.3.

27. L. Lacourcière à R.-L. Séguin, 12 mars 1955, AFEUL, P178/C5/2,126.

Cher monsieur Lacourcière,

Je viens de recevoir votre lettre et je suis heureux d'apprendre qu'il vous sera possible de m'obtenir les objets que je vous demandais relativement au travail des toits de chaume. Comme je vous le disais, je voudrais compléter ma collection de pièces canadiennes. Tout article qui a servi ou servant à ce genre de travail m'intéresse, surtout celui de la première catégorie.

Vous voudrez bien me dire le montant des déboursés qu'auraient pû [sic] exiger ces acquisitions. Je vous en ferai remise.²⁸

Début juin 1955, Luc Lacourcière s'arrête à Rigaud en compagnie de son collègue Conrad Laforte, mais Séguin est absent. À son retour, il s'empresse d'adresser une missive au professeur pour s'en excuser et l'inviter à repasser chez lui dès que possible²⁹. Dans sa réponse, Lacourcière revient sur ce premier contact avec la collection :

J'ai bien regretté de ne pas vous voir lors de mon passage à Rigaud avec M. Conrad Laforte. Notre visite n'était pas préméditée. Nous revenions assez pressés d'un voyage à Ottawa. Mais soyez certain que je me reprendrai dès que l'occasion s'en présentera. Le peu que j'ai vu des objets que vous avez rassemblés m'a vivement intéressé et j'aimerais en causer longuement avec vous. Le catalogue de ces pièces pose un problème qui nous préoccupe. Je me demande si vous connaissez la chemise questionnaire que le Musée des Arts et Traditions populaires de Paris utilise pour son enquête sur le mobilier traditionnel³⁰. Pour le cas où vous ne l'auriez pas je vous en envoie une copie.

Enfin, je n'oublie pas les objets que vous m'avez demandé de repérer, herse ronde et pièces de toits de chaume. J'espère vous les trouver au cours de l'été³¹.

Il semble que Lacourcière profite aussi de cet envoi pour ajouter dans l'enveloppe une brochure des Archives de folklore. Séguin lui répond :

J'ai bien reçu votre dernière lettre et je vous remercie pour la brochure. Elle m'a enseigné des choses intéressantes sur votre organisme de folklore. J'ai également pris bonne note du cartable [du Musée des Arts et traditions populaires]. Je comprends assez bien ce genre de classification, mais il semble surtout s'appliquer aux pièces de mobilier. Voulez-vous l'adapter aux autres objets ? Si j'ai bien compris, vous aimeriez avoir un catalogue de mes pièces. Je le ferai avec plaisir, en me conformant à vos instructions. Cependant je

28. R.-L. Séguin à L. Lacourcière, 17 avril 1955, AFEUL, P178/C5/2,126.

29. *Ibid.*, 9 juin 1955.

30. De 1941 à 1946, le Musée national des Arts et traditions populaires de Paris dirige l'*Enquête sur le mobilier traditionnel* et envoie sur le terrain 45 enquêteurs chargés de réaliser un inventaire des meubles français (Suzanne Tardieu-Dumont, « L'Enquête sur le mobilier traditionnel (EMT) du chantier 909 », *Ethnologie française*, vol. xv, n° 3, 1985, p. 211-214). C'est à la même période que Georges-Henri Rivière et Suzanne Tardieu, rattachés à ce Musée, élaborent une première classification typologique du mobilier français, un travail repris de 1968 à 1974 et qui entraîne la publication du *Système descriptif des objets domestiques français* en 1977 (M. de Virville, dir., Paris, Éditions des musées nationaux, 1977).

31. L. Lacourcière à R.-L. Séguin, 15 juin 1955, AFEUL, P178/C5/2,126.

crois opportun d'attendre à l'an prochain alors que j'aurai un local convenable pour y déballer mes « trésors ». Autrement, il serait difficile de faire un travail intéressant³².

Au milieu des années 1950, Séguin est fiancé et entreprend la construction de sa maison dans laquelle il ne s'installe qu'après son mariage en 1957. C'est autour de cette demeure, déménagée et agrandie au fil des ans, que Séguin constitue son domaine³³. Il y rapatrie l'ensemble de sa collection jusque-là éparpillée et la répartit à l'intérieur de sa résidence principale, de six hangars, d'une maison de colonisation et d'autres petits bâtiments divers. Malgré ce déménagement, le travail de catalogage annoncé ne semble pas avoir eu de suite avant que Séguin ne se lance dans l'inventaire de sa collection vingt ans plus tard. Néanmoins, il est possible qu'en lui faisant parvenir le catalogue du Musée national des Arts et traditions populaires de Paris, Lacourcière ait introduit Séguin aux travaux de cette institution avec laquelle il développe des liens étroits à partir des années 1960.

À l'été 1956, dans une lettre qui laisse entrevoir son passage de l'histoire à l'ethnologie, Séguin se tourne à nouveau vers Lacourcière afin de lui demander des conseils méthodologiques :

Monsieur Lacourcière,

Je profite de mes recherches historiques sur Vaudreuil et Soulanges pour mener une petite enquête relative au folklore. J'ai déjà fait mon petit système de fiches. Comme la chose m'intéresse, je me propose de poursuivre ces fouilles afin de mettre à point un rapport assez élaboré sur cette région.

Comme je ne suis pas tout à fait familier avec ce genre de travail, je me permets de vous demander conseil. Pourriez-vous me dire la méthode à suivre. [...] ³⁴.

Déjà, dans la marge de cette lettre, Lacourcière souligne au crayon de plomb la difficulté de l'entreprise proposée par Séguin et l'ampleur de son sujet. Dans sa réponse, il précise : « Il serait difficile à distance de vous indiquer la méthode à suivre pour des enquêtes de folklore et la classification de vos matériaux. Si jamais vous passiez par Québec, une visite aux Archives de Folklore vous en apprendrait beaucoup plus que ce que je puis vous écrire³⁵. » C'est à cette période que Séguin se tourne sérieusement vers l'ethnologie. Dans sa réponse, après avoir remercié Lacourcière de son invitation et réitéré son intérêt pour l'étude du folklore, il ajoute :

Ceci m'invite à vous demander une petite faveur. Si ce n'est pas trop abuser, bien entendu, car autrement je vous demande de l'ignorer. Dans ma collection

32. R.-L. Séguin à L. Lacourcière, 20 juin 1955, AFEUL, P178/C5/2,126.

33. Marcel Brouillard, *op. cit.*, p. 89.

34. R.-L. Séguin à L. Lacourcière, 13 juillet 1956, AFEUL, P178/C5/2,126.

35. L. Lacourcière à R.-L. Séguin, 16 juillet 1956, AFEUL, P178/C5/2,126.

de poterie canadienne, se trouvent quelques pièces du Cap-Rouge, vous savez celles à dessins bleus, décorées de petits bleuets. Mais il m'intéresserait d'avoir au moins une de la « première heure ». Je veux parler de cette poterie rouge foncé, presque brune, et marquée de motifs noirs. Si vous pouvez m'en trouver, ne serait-ce qu'une seule, chez un antiquaire, dans une famille ou ailleurs, je vous demanderais de me l'acheter³⁶.

Dans sa lettre suivante, le folkloriste se dit peu connaisseur dans ce domaine et invite Séguin à communiquer plutôt avec Marius Barbeau ou encore avec le peintre Jean-Paul Lemieux alors professeur à l'école des Beaux-Arts de Québec³⁷. Si dans ce cas Lacourcière le réfère à des spécialistes, à d'autres occasions, il le lance sur la piste de certains informateurs potentiels. Quatre ans plus tard, un autre échange entre les deux hommes éclaire la construction de ce réseau de contacts qui est au cœur des pratiques de collectionnement développées par Séguin. Ce dernier écrit :

Cher ami,

[...] L'hiver dernier, vous m'aviez parlé d'une dame de Charlevoix qui portait et fabriquait encore des jarretières tressées. Vous aviez également mentionné un autre endroit où il se trouve des charrues à rouelles et divers autres vieux instruments. Je ne sais quelles sont vos intentions au sujet de ces pièces. Voulez-vous en faire l'acquisition, soit pour vous ou pour le compte d'un organisme ? D'autre part, si vous n'y êtes pas intéressé, peut-être pourriez-vous me donner les noms et adresses de ces personnes ? Au mois d'août, je dois me rendre à Percé. J'en profiterai pour passer deux ou trois jours dans Charlevoix³⁸.

Lacourcière s'empresse de répondre dans une lettre qui aura des implications directes sur le développement de la collection Séguin par la suite. Il indique d'abord les coordonnées de Madame Éloi Tremblay, et le dernier endroit où il a observé une charrue à rouelles. Puis, il ajoute :

Nous ne pouvons songer à acquérir d'aussi grosses pièces pour les Archives [de folklore] parce que nous n'avons ni espace ni budget pour le faire. Je n'ai pas toujours noté le nom des personnes où j'ai vu des pièces d'outillage ancien. Mais je me rappelle qu'il y en avait d'intéressantes chez un nommé Gamache entre le Cap Saint-Ignace et L'Islet. Je crois que l'endroit serait facile à repérer. C'est sur la grande route : la maison est du côté du fleuve et la grange de l'autre côté du chemin. Une grange toute spéciale où les animaux sont au deuxième étage et le fumier sous la grange. Il y a d'ailleurs dans la cour beaucoup de choses à la traine³⁹.

36. R.-L. Séguin à L. Lacourcière, 26 juillet 1956, AFEUL, P178/C5/2,126.

37. Séguin exploite ce filon et adresse une lettre à Jean-Paul Lemieux à ce sujet. Ce dernier lui donnera quelques indications sur la manière de se procurer une telle poterie. Voir lettre de J.-P. Lemieux à R.-L. Séguin, 17 octobre 1956, CAVS, P152, 3.8.13.3.

38. R.-L. Séguin à L. Lacourcière, 17 juillet 1960, AFEUL, P178/C5/2,126.

39. L. Lacourcière à R.-L. Séguin, 19 juillet 1960, AFEUL, P178/C5/2,126.

Après réception de cette lettre, Séguin recopie à la dactylo les informations transmises par le professeur sur une fiche cartonnée qu'il apportera probablement avec lui dans son déplacement vers Percé.

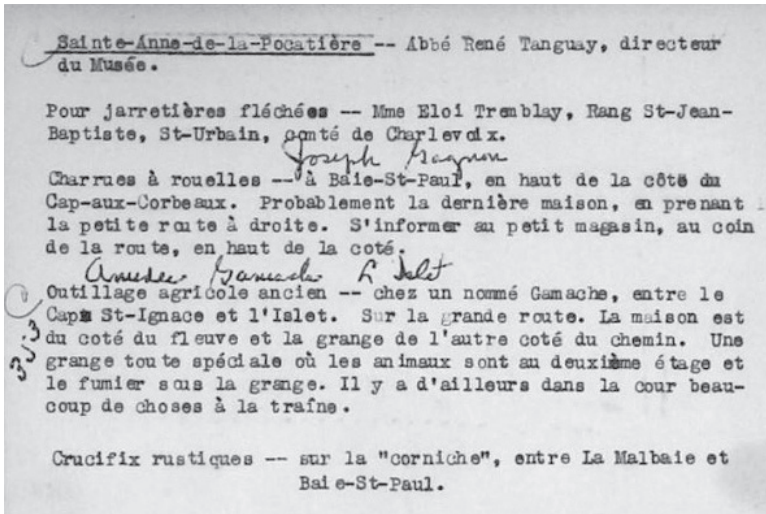


Figure 2
Fiche cartonnée non datée

Source : Archives personnelles de Robert-Lionel Séguin
Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges, P152,3.1.47

Tout porte à croire que Séguin rencontre lors de ce voyage les membres de la famille Gamache. Par la suite, Amédée Gamache lui fait parvenir une lettre annonçant son intérêt à lui vendre certains des articles qu'il a vus chez lui : une batteuse, un métier à tisser, une herse, un sarcloir et « autres pièces du genre⁴⁰ ». Peu après, Séguin se rend à nouveau chez Gamache et ne manque pas d'écrire à Lacourcière pour l'informer du résultat de sa quête :

Cher monsieur Lacourcière,

J'espère que vous avez passé d'intéressantes vacances. De mon côté, j'ai fait de belles découvertes. Incidemment, je me suis rendu chez les Gamache, de l'Islet, il y a une quinzaine de jours. J'y suis allé en voiture avec une remorque. J'y ai ramené plusieurs pièces, dont une fameuse batteuse à vent.

En octobre, je dois aller chercher d'autres choses dans Charlevoix. Je passerai un jour ou deux à Québec et j'aurai l'occasion de vous parler de mes récentes cueillettes⁴¹.

40. A. Gamache à R.-L. Séguin, 22 août 1960, CAVS, P152, 3.8.12.10.

41. R.-L. Séguin à L. Lacourcière, 22 septembre 1960, AFEUL, P178/C5/2,126.

Le nom d'Amédée Gamache apparaît à dix reprises dans les fiches d'inventaire de Séguin. Celui-ci lui aurait vendu des dizaines d'objets dans les années 1960 (presse à foin, pioches, semoir, fléau, joug, etc.) dont plusieurs ont été utilisés pour l'illustration de ses travaux par la suite. S'il n'est pas possible d'établir avec la même certitude que Séguin ait fait la rencontre de monsieur et madame Éloi Tremblay lors de ce même déplacement vers la Gaspésie, les archives gardent la trace de rencontres subséquentes et de visites à leur domicile. Séguin achète de madame Tremblay des jarretières qu'elle a confectionnées spécialement pour lui et une paire plus ancienne qu'il utilise plus tard pour illustrer son article sur le fléché⁴². Elle tente aussi de se procurer des objets à sa demande, comme des tapis et des couvertures boutonnées. Son mari lui vend une sculpture de l'artiste populaire Stanley Bouchard et l'aurait mis en contact avec d'autres membres de la famille Bouchard du Moulin-à-César, à Baie-Saint-Paul.

Il semble aussi que Séguin ait pu retracer lors de son passage à Baie-Saint-Paul l'endroit indiqué par Lacourcière et qu'il y fait la connaissance de Joseph Gagnon. Ce dernier lui adresse au mois d'août 1960 une lettre concernant un séran en bois que Séguin cherche à acquérir⁴³. Cette rencontre avec Joseph Gagnon est déterminante pour la collection. Si l'homme refuse de se départir de sa charrue à rouelles tant convoitée par Séguin⁴⁴, il accepte de lui vendre, dans les années qui suivent, des couvertures, deux charrettes, des roues, une herse, un fléau, un cheval à roulettes, un collier de bœuf, etc. Il donne à Séguin des conseils pour se procurer des couvertures boutonnées et réussit à dénicher certains objets recherchés par le chercheur. C'est d'ailleurs Joseph Gagnon qui lui transmet en 1961 les coordonnées du propriétaire d'un imposant marche-à-terre qui devient par la suite un des emblèmes de sa collection⁴⁵. En fait, Éloi Tremblay, son épouse, Amédée Gamache et Joseph Gagnon deviennent des informateurs privilégiés que l'ethnologue cite comme sources orales dans plusieurs de ses publications, incluant celles découlant de sa thèse de doctorat⁴⁶.

Raconter une collection par ses archives

Robert-Lionel Séguin ne se considérait pas comme un collectionneur. Déjà au milieu des années 1950, il refusait ce titre, déclarant : « Je ne suis pas un vulgaire collectionneur. Toutes mes pièces me servent à mieux connaître le

42. Robert-Lionel Séguin, « Le Fléché québécois serait-il d'origine française ? », *Ethnologie du Québec*, n° 12, 1980, p. 18.

43. J. Gagnon à R.-L. Séguin, 22 août 1960, CAVS, P152, 3.8.12.9.

44. J. Gagnon à R.-L. Séguin, 10 janvier 1961, CAVS, P152, 3.8.12.9.

45. J. Gagnon à R.-L. Séguin, 3 août 1961, CAVS, P152, 3.8.11.19.

46. Robert-Lionel Séguin, « L'Habitant aux XVII^e et XVIII^e siècles », Thèse de doctorat, Université Laval, 1963.

paysan⁴⁷. » À mesure qu'il se tourne vers l'ethnologie, son projet se précise, sa démarche se peaufine et son réseau s'élargit. Il développe la notion d'archives figurées et l'applique à sa collection qu'il décrit comme « du matériel ethnographique qui sert à la recherche⁴⁸ ». En 1981, lorsqu'il se présente à une informatrice potentielle, il résume son projet en quelques mots : « Je m'occupe de recherches en civilisation traditionnelle du Québec. C'est-à-dire que j'étudie, je recueille, je ramasse tout ce qui concerne les mille et une choses du vécu quotidien avant qu'elles [ne] disparaissent dans l'oubli⁴⁹. » C'est cette imbrication profonde de la recherche ethnographique et de la collecte d'objets qui caractérise son travail de chercheur et sa démarche de collection. Son collectionnement et la classification de ses archives figurées ne constituent qu'une étape dans un projet scientifique ambitieux qui, comme il le souligne lui-même, le dépasse. Invité à exposer les recherches qu'il doit mener dans les années à venir, Séguin déclare dans les années 1970 :

[J]e veux terminer un survol de la civilisation traditionnelle. D'autres après moi, ou en même temps que moi, iront beaucoup plus loin, pourront faire des études beaucoup plus approfondies. [...] Il n'y a pas d'étude définitive, ce que je voudrais faire c'est cerner le plus possible tous les aspects de notre civilisation traditionnelle⁵⁰.

Ce sont donc, aussi, les traces de ce projet scientifique inachevé que conservent la collection Séguin et les archives constituées autour d'elle.

* * *

Dans son étude sur l'atelier de Marcel Mauss, le sociologue et historien Jean-François Bert propose de « s'attarder sur des aspects fascinants, routiniers, humains de la formation et de la pratique du savoir des sciences sociales⁵¹ ». C'est dans cette perspective que j'ai entrepris le dépouillement des archives de la collection assemblée par Robert-Lionel Séguin. L'analyse de ses fiches d'inventaires, de sa correspondance avec Luc Lacourcière et de divers documents tirés de ses archives personnelles permet de jeter un premier regard sur ses pratiques et sur la façon dont son projet de collection s'inscrivait dans son quotidien de chercheur. S'il ne peut s'agir

47. Propos de Séguin rapportés par Alain Stanké, « Il se monte un musée pour pouvoir étudier », *Le Petit Journal*, 30 décembre 1956.

48. R.-L. Séguin à C. Lemonde, 29 août 1973, *CAVS*, P152, 3.8.11.22.

49. R.-L. Séguin à M^{me} Sirois, 14 décembre 1981. *CAVS*, P152, 3.8.13.1.

50. Michel Bergeron, Carole Blouin, Marie Durand, Lise Fournier et Sylvie Tardif, « Théories et méthodes : Interview avec Jean-Claude Dupont, Bernard Saladin d'Anglure et Robert-Lionel Séguin » dans *Mélanges en l'honneur de Luc Lacourcière, Folklore français d'Amérique*, sous la direction de Jean-Claude Dupont, Montréal, Leméac, 1978, p. 88.

51. Jean-François Bert, *op. cit.*, p. 17.

à ce stade que d'un portrait incomplet, les pistes de recherches à exploiter sont prometteuses. S'attarder à sa méthode de classification, à ses pratiques d'inventaire, à ses sources d'approvisionnement et à la construction de son réseau d'informateurs rend compte du facteur humain qui se cache derrière cette collection aujourd'hui conservée dans un musée. L'analyse fait apparaître des lieux, des moments et des personnages qui demeurent imperceptibles lorsqu'on se déplace en réserve. Cette histoire de la collection qui redonnerait une voix à tous les personnages cachés derrière ces artefacts reste à écrire, mais déjà, ce premier regard sur les pratiques du chercheur-collectionneur les rend moins anonymes.